

HISTOIRE DE GIROLLES ou GIROLLES dans L'HISTOIRE

*Les dévastations nombreuses que subirent les villages jusqu'au 17^e siècle : guerre de 100 ans, entre royaume de France et duché de Bourgogne, de religions et autres bandes armées, ont été bien souvent la conséquence de la situation géographique de notre région située à la limite des grandes provinces de Champagne, de Bourgogne, du Nivernais et du Comté d'Auxerre. Par ailleurs, en ces temps lointains où les chemins praticables étaient peu nombreux, cette partie de la vallée se trouvait desservie par deux routes importantes : sur la rive droite de la Cure, l'ancienne voie d'Agrippa construite par les romains, qui passait à Voutenay, Sermizelle, **Girolles** et Avallon ; Sur la rive gauche, le grand chemin de Vézelay qui traversait Blannay et Asquin. Les bandes armées suivaient plus volontiers ces routes.*

- Les premières traces de l'existence du village de **Girolles** remontent à l'an **875**, où il est mentionné **sous le nom de Garillœ « un château qui défend le village ... »**, appartenant à l'**abbaye de St Martin d'Autun, don de la reine Brunehilde** (appelée aussi Brunehaut) **en 589**. Cette donation est confirmée par une bulle du Pape Alexandre III, réfugié en France en **avril 1164** : "**Ecclesiam de Girollis**".¹
- Au fil des siècles, le nom évolue : *Gerolice* (1143), *Girollœ* (1199), *Gyrolœ* (1236).
- **1297** : *Johannes*, curé de *Girollis*, donne des terres à l'abbaye de St Martin d'Autun qui devient « **seigneur du bourg St Martin d'Avallon, d'Annéot, de Girolles (Gyrolœ) et de Tharot** »².
- Août **1335** : une ordonnance des commissaires du Duc Eudes IV de Bourgogne, révoque les lettres de bourgeoisie accordées par les officiers du roi, au baillage de Sens, **à 53 habitants du bourg de Girolles (alors devenu Giroles)** et les replace dans la condition de taillables et « *mainmortables* » où ils étaient auparavant³.
- **1346** : Huguenin, prévôt de Sommant (département de Saône et Loire), échange diverses terres avec l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, contre la mairie de **Girolles (Giroles)**⁴.
- **1403** : Jean III de Chalon-Arlay, ayant eu connaissance du contenu de la lettre que son grand-père avait rédigée en 1351 au sujet des serfs de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun à **Girolles (Giroles)**, par laquelle ce dernier « *renonçait au droit qu'il*

¹ cartulaire de l'abbaye de St Martin d'Autun, charte n° xviii

² cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, charte n°xciv et rappelé par Max QUANTIN, dans un article paru dans le B.S.S.Y. de 1875, intitulé « Avallon aux 12^{ème} et 13^{ème} siècles »

³ cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, charte n°cxiii

⁴ cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, charte n°cxix

pouvait avoir en bourgeoisie⁵ et aveu⁶ des hommes de Giroles », « défendit à ses baillis, chastelains et officiers d'en recevoir aucun en bourgeoisie ou aveu »⁷.

- Juin **1438**, Robert Floquet, bailli d'Évreux, pénètre dans l'Avallonnais avec une compagnie comprenant plus de mille cavaliers, ses avant-gardes occupant Givry, Blannay, Sermizelles, ***Girolles (Giroles)*** et Asquins. Cette troupe prélève son ravitaillement sur l'habitant et Floquet donna l'ordre aux paysans de couper les blés qui n'étaient pas encore mûrs pour nourrir les chevaux. Pour faire cesser cette moisson prématurée, les Avallonnais négocièrent, versant une indemnité, envoyant de l'avoine, du pain et du vin, ce qui n'empêcha Floquet pas de piller. D'autres bandes ne tardèrent pas à se joindre à celle de Floquet : on rançonna, on tortura. Les occupants devenus trop nombreux ne trouvèrent plus à se nourrir et se dirigèrent vers l'Auxois où venait d'arriver Antoine de Chabanne, ex compagnon de Jeanne d'Arc, avec d'autres compagnies d'écorcheurs.

- **1451**, Jean Petitjean, abbé de St Martin d'Autun, octroie le droit de chasse aux habitants de ***Girolles (Giroles)***⁸. Il est dit que le château appartient à l'abbaye.

- **mai 1472**, les troupes du roi Louis XI occupèrent Clamecy puis Tonnerre. L'année suivante la guerre faisait rage, l'Auxerrois, l'Avallonnais, l'Auxois étaient attaqués de toute part. ***Girolles (Giroles)* avait un solide château-fort**, construit à la place du château d'origine de l'époque carolingienne. De furieux combats s'y déroulèrent. **Il fut pris en septembre 1473**. Des tentatives de paix, des trêves intervinrent sans arrêter les attaques contre les régions frontalières. **Cette guerre se termina le 20 juin 1475** par la défaite des bourguignons à Sermages, près de Château-Chinon.

Un demi-siècle de travail opiniâtre ramena la prospérité dans les campagnes.

- **1486** : le nom du village devient ***Girolles-les-Forges***, passant sous l'autorité du **Chapitre de Saint-Lazare d'Avallon**. Une ordonnance de François 1^{er} (1494-1547) autorisant la construction d'enceintes fortifiées, ***Girolles*** s'entoura de murailles, enfermant des jardins, des champs, afin que le tracé soit plus rectiligne. Elles ont entièrement disparues. L'épaisseur à la base était de 1m20 et la hauteur égale à environ trois fois la hauteur d'un homme. La pierre était réputée non gélive et le mortier composé de terre jaune gâchée. Il n'y avait pas de créneaux, sauf au dessus des portes. À certains angles et au milieu des longues parties droites, on éleva des tours du sommet desquelles on pouvait surveiller les environs. Ces tours avaient des meurtrières qui permettaient à droite et à gauche un tir de flanquement au pied du rempart, dans toute son étendue. Chaque soir, les habitants rentraient au village, en ramenant avec eux la récolte du jour ainsi que les troupeaux et, dès que la cloche avait sonné l'angélus, on fermait les portes qui demeuraient closes

⁵ Le droit de bourgeoisie est un privilège urbain restreint par la centralisation princière limitant son usage pour contrôler l'accès aux métiers et aux institutions urbaines.

⁶ l'aveu est une déclaration écrite que doit fournir le vassal à son suzerain ou seigneur lorsqu'il entre en possession d'un fief (par achat ou héritage). L'aveu décrit les droits et devoirs et s'accompagne d'un dénombrement ou *minu* décrivant en détail les biens composant le fief.

⁷ *cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, charte n°cxxv, notes*

⁸ *cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, charte n° cLii*

jusqu'au lever du soleil. En période de troubles, quelques hommes gardaient les portes pendant la journée.

- **1562** : avec les guerres de religions, des troubles se produisent à Avallon, au pouvoir des catholiques. La garnison qui s'y installe était à la charge des habitants et le Chapitre de Saint-Lazare fut saisi d'une partie de ses biens. Plusieurs alertes intervinrent, en particulier **en 1564** avec le passage de reîtres auxiliaires, soldats étrangers, allemands pour la plupart, engagés par les deux parties et sans emplois après la paix d'Amboise en 1563. Rentrant dans leurs pays, **Girolles** qui se trouvaient sur leur route eu à subir leurs exactions.

- **25 septembre 1567** : Une troupe de protestants de 300 hommes qui s'avancait en direction d'Avallon, parcourant les villages et vivant sur l'habitant, **s'empara du château de Girolles (Girolles-les Forges)** où elle s'installa. Elle ne tarda pas à devenir indésirable pour les villages : journallement, dit un procès-verbal de l'époque, ces soldats faisait « *courses, pilleries, rançonnements, concussions et plusieurs insolences, voire jusqu'aux portes du dict Avallon, es faubourgs de laquelle ville ils prirent et ravirent de nuit et de jour plusieurs biens et personnes, mesmement des cuirs, en la tannerie Pierre Bonnier, jusqu'à la valeur de 800 à 900 livres, et à plusieurs autres tanneurs et marchands, emmenèrent audit **chastel de Girolles**, prisonniers, plusieurs personnes qu'ils rançonnaient* ». Le capitaine d'Avallon décida de reprendre le château de Girolles et mis le siège devant la forteresse. **Les protestants capitulèrent**, mais les « pilleries » des deux parties se perpétuèrent. La région retrouva un calme relatif qui devait cesser en 1589 avec *les guerres de la Ligue*, Ligue à laquelle s'était ralliée Avallon.

- Le **15 mars 1589**, les troupes royales d'Henri III, rassemblées et cachées dans les bois de Blannay, traversent la Cure entre Blannay et Sermizelles et se portent rapidement sur le château de **Girolles dont la garnison, surprise, capitule** aussitôt. Les forces royales s'installent solidement dans le château mais leur présence alarme les habitants d'Avallon. Le duc de Mayenne envoie des troupes pour protéger la ville. Des combats violents ont lieu à Tharot, Givry, Blannay, et Sermizelles et près de Montillot entre les royalistes et les avallonnais de la Ligue venant au secours des vézéliens eux aussi affiliés à la ligue. Ayant reçu de nouveaux renforts et avec une bonne artillerie, ils décident d'**attaquer le château de Girolles**, commençant un siège en règle, mais **les royalistes résistent**. Nos campagnes étaient ruinées, dévastées par les soldats des deux parties. Chez les combattants la lassitude gagne, Henri III meurt assassiné le 2 août 1589. **Les échevins d'Avallon signent le 29 août 1589 un traité de paix avec François de Briquemaut, capitaine de Girolles**. Le reste de l'année se passe tranquillement dans les villages.

- En **1590**, le voisinage de la forteresse de Girolles, toujours occupée par les royalistes ralliés à Henri IV, inquiètent les habitants d'Avallon. **Ils obtiennent de la Ligue de raser le château**. Le Sire de Jauges, dont les troupes campaient à Annay-la-Côte, reçut l'ordre de marcher sur **Girolles**. Avec des forces importantes, **il attaque le château dont la garnison capitule (1591). La démolition ne fut terminée qu'en 1594, année du sacre d'Henri IV**.

Nous ne relèverons plus guère concernant notre village, que des faits isolés :

- Fin XVII siècle, la famille **Despence de Pomblain acquiert les restes du château** et construit une demeure non loin de l'ancienne bâtisse. Il ne reste du château que l'un des côtés d'une tour carrée, appelée tour Brunehaut, qui a gardé le caractère capétien du XI siècle.. À noter également les **Bertier de Sauvigny** qui devinrent seigneur de Tharot au XVIII siècle. Cette dernière famille avait également d'importantes propriétés à Givry et **Girolles**.

- En **1801**, le village portait encore le nom de **Girolles-les-Forges** avant de devenir **Girolles** pendant le premier empire. Le village prospéra toute la première moitié du 19^e siècle. La population de Girolles, de 403 habitants en 1800 (53 en 1335), atteint 470 en 1841. Le village s'étiole progressivement : 343 en 1861, 291 en 1901, 214 en 1921, 189 en 1946, 143 en 1968, 160 en 1990, 187 en 2012, 200 en 2023.